

De la fiche d'entreprise au plan d'actions concerté

De l'obligation réglementaire à la démarche de prévention

Céline HEREA, Infirmière Santé Travail

Elsa MARGUERITE, Technicienne Hygiène Sécurité

L'AMETIF Santé au Travail

9000
entreprises
adhérentes

127000
salariés
suivis

12 centres
dans le Val
d'Oise



1 équipe pluridisciplinaire
de 136 salariés

36 Médecins

8 Infirmiers Santé au
Travail

1 Pôle Prévention
Technique

Objectifs

Comment utiliser autrement le document réglementaire ?

Construction d'un plan d'actions concerté

Montrer l'intérêt de la pluridisciplinarité

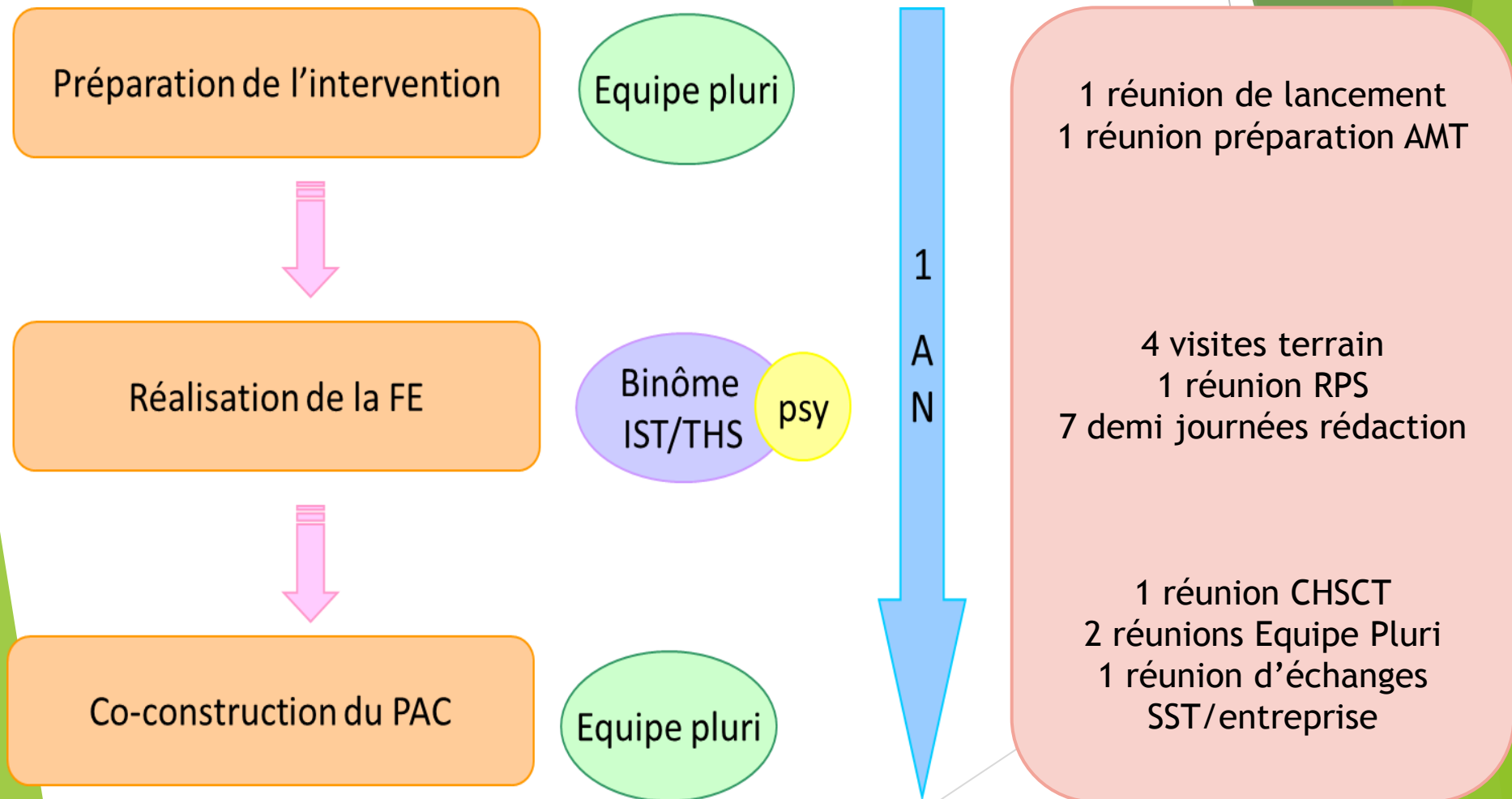
Contexte de cette intervention

Fiche
d'entreprise
dans une
entreprise
industrielle
d'environ 200
salariés

A l'initiative
du médecin
du travail

Mise en place
de la
méthodologie

Synoptique de l'action



Un contexte facilitateur

Dans l'entreprise

- Culture de prévention
- Ressources dédiées et impliquées

Au niveau du SST

- Marge de manœuvre
- Vision et travail pluridisciplinaire associant les données médicales et techniques

Des objectifs compris et partagés

- Connaissance des différents acteurs du SST par l'entreprise
- Construction d'un partenariat de conseil

Une nouvelle approche



Au-delà de la réglementation

Confrontation des visions :

- visions complémentaires au sein du SST
- Interne et externe

Phase de concertation : échanges et suivi des axes d'amélioration

Conclusion

Complémentarité des membres de l'équipe pluridisciplinaire

Planifier les actions dans une dynamique pérenne

Création d'un partenariat

La Fiche d'Entreprise n'est plus l'Objectif, elle n'est qu'un livrable parmi d'autres.

**Merci de votre attention,
Avez-vous des questions ?**

